



## ANTENNE TERRITORIALE DE LA NIEVRE

*vo*tre correspondant 58 : Jean Pierre ROBILLARD  
18 Rue Marcel Paul à 58000 NEVERS  
tel: 03 86 60 28 85 E-mail: [robijpmi@orange.fr](mailto:robijpmi@orange.fr)

Compte-rendu de la réunion annuelle des adhérents du 17 nov. 2024  
à la mairie de Guérigny salle République

Boissons chaudes, jus de fruit et brioches accueillent les adhérents , suit un petit mot de bienvenue de J.P Robillard devant une assemblée de « fidèles » . Nous sommes 20 participants autour de la table, 2 adhérents se sont excusés.

### A l'ordre du jour : - infos nationales par D.Bonnaire

- Retours d'expériences
- Place de la jeunesse au sein du GCU
- Promotion
- Remplacement du correspondant territorial
- Questions diverses

.....

**Les chiffres :** près de 32000 adhérents après avoir été 49543 en 2023. Public volatile avec des adhésions à la carte selon les besoins.

Aux alentours de 1000 adhérents européens.

en 58 : 155 adhérents dont 121 majeurs, en baisse . Nous étions 173 dont 133 majeurs en 2023. Nous comptons néanmoins 8 nouvelles adhésions.

### **Infos en vrac :**

\*D.Bonnaire nous informe qu'il n'est plus vice-président national, il est délégué à la communication, à la promotion et à la relation avec les adhérents.

\*L'AG a lieu tous les ans, le rassemblement national se tiendra désormais tous les 2 ans . Cela peut représenter une économie entre 80000 et 100000€. Le prochain se déroulera en 2026 et peut-être à la Flotte ?

\*Le comportement de certains adhérents à l'accueil des nouveaux arrivants s'avère parfois inadapté: anti-jeune, anti-européen, anti-itinérant..... totalement contraire à notre esprit. Est posée la question de la maîtrise de la langue pour être en mesure d'accueillir à son tour et honorer son service de jour ? Nous répondons, coopération, bon sens et binôme.

\*Les chiens semblent poser de plus en plus de problème. Ce sont plutôt leurs propriétaires ! Ceux qui ne respectent pas le règlement, ceux qui laissent l'animal seul sur l'emplacement, qui ne le tiennent pas en laisse, qui l'emmènent à la plage, le lavent dans le local bébé .....

\*Le principe de « garage mort », qui n'est pas possible en haute saison, sur certains camps vire au conflit de voisinage. Au Crotoy règne une vraie rivalité entre camps adverses, les permanents et ceux qui ne sont là que le week-end et qui quittent leur emplacement à leur guise (dans leur droit jusqu'à 20h!). Nous répondons, du bon sens .....

Pour rappel en haute saison, il est possible de laisser son matériel en place à condition de payer comme pour 1 personne présente.

\*A propos de notre riche patrimoine dont nous sommes copropriétaires :

Nous avons vendu LAU-BALAGNAS en faveur de ARRENS-MARSOUS(65) , trop proches.

Idem en parlement pour LOCQUIREC(29) en faveur de LANDRELLEC(22).

Nous nous sommes séparés de ST JEAN de MONTS, fréquentation trop faible.

Nous cherchons à acheter sur la Côte d'Opale .....

Nous avons suspendu le partenariat avec CHAMPIGNY sur MARNE.

B.Bonnet a découvert le camping « le manoir de Bezolle » à ST Péreuse dans le Morvan et a échangé avec son directeur. Pourquoi pas un partenariat ?

Que les habitués de VENDRES (34) se rassurent , il n'est pas question de se séparer du GCU, même si le camping « les vagues » qui jouxte, gagne du terrain. La fréquentation y est en hausse depuis la fermeture de Canet.

\*Notre politique d'investissement et de remplacement des résidences mobiles :

Pour 6 RM à remplacer, on installe 4RM 2 chbres + 1RM 3 chbres + 1RM à accès pour mobilité réduite .

**Place de la jeunesse au sein du GCU :** thème retenu au rassemblement annuel 2024 à Montech (82) sous forme de forum. Les 18/25 ans seront au centre des préoccupations 2025. Nos campings font partie des rares à encore proposer des emplacements nus pour ces jeunes. Nécessité d'aller à leur rencontre , nous faire connaître, écoles supérieures, universités, festivals.....

A Sciez, comme à La Tranche/mer, on note une fréquentation importante de jeunes, une dynamique et des animations en direction des jeunes. Plusieurs générations s'y retrouvent en famille.

**Promotion du GCU :**

\*en 58, nous avons participé à la fête de la N7 à Pougues. Moment très agréable, très convivial. Ce sont près de 30000 personnes réunies et quelques 200 contacts de passage sur notre stand. Difficile d'en mesurer l'impact sur nos adhésions. Mais la certitude d'avoir fait découvrir notre manière de camper « autrement » à un grand nombre.

\*nous devons relancer et recontacter le café associatif à Nevers.

\*Le journal du centre a consacré un article et titrait « Au camping comme à la maison ». En sous titre on pouvait lire .....des vacances à petit prix.....dommage d'utiliser cet aspect comme accroche , ce sont nos valeurs qui sont à mettre en avant pour qu'il n'y ait pas méprise.

\*D.Bonnaire était récemment présent sur un salon « Bio-nature »à Paris.

Présence annuelle du national à la foire de Tours, au salon nature/voyages à Toulouse, à Reims .....

Un dossier pour participer au « Van life » à Brissac est à l'étude, en cours.

**Fin de mandat de notre délégué territorial et son remplacement :**

Le Maine et Loire reste le seul, à ce jour, département privé de correspondant territorial. C'est bien .

Nous faisons un tour de table pour sonder l'assemblée et d'éventuels candidats, sollicitons Bruno qui avoue ne pas supporter les dérives de certains adhérents, certains fonctionnements et qui s'empêche de prendre des responsabilités de peur de passer pour « le pénible fauteur de trouble ». D'autres parmi nous ont déjà bien des engagements ailleurs.

J.P R résume le rôle minimaliste du DT : organiser la réunion annuelle, être présent aux conseils de camp pendant les séjours, faire un compte-rendu de séjour et promouvoir l'association .

C'est au national, dès lors, de prendre le relais, de transmettre l'info et de faire un appel à candidature auprès de tous les adhérents. Dans un délai imparti si personne ne se manifeste, alors l'association sera mise en sommeil.

### **La parole aux participants.**

\*R.Mottet témoigne des difficultés qu'il rencontre en tant que trésorier en ce qui concerne l'accueil *des itinérants non adhérents* ( jusqu'à 10/jour à Sciez !) pour parfois une seule nuitée, très chronophage en trésorerie. Rappel de quelques règles : obligation d'attendre 18h, le conseil de camp peut se prononcer sur la gestion du nombre d'entrées des camping-car par jour et en fixer un maximum, enfin refuser une entrée reste possible.

La question de *la présence des saisonniers* est relancée. On les dispense de la permanence « service de jour », par contre obligation du service « nettoyage des blocs » sur leur journée de congé.

Ils font l'objet de plusieurs rapports de conflits, à l'origine de nuisances..... la cohabitation est souvent difficile.C'est redondant sur certains campings bien identifiés ces dernières années.

Situation compliquée à assainir, on en revient à la même remarque : « Avons-nous vocation à accueillir sur nos terrains des *travailleurs* ?

Pour rappel, en cas de grave problème avec quiconque, le conseil de camp peut décider d'une exclusion sous 48h en lien avec le national.

Pour info, les maires de l'île de Ré voudraient bien acheter nos 2 camps pour héberger leurs saisonniers.

\*J.P Gazet partage 2 expériences fondamentalement différentes.

A Chamborigaud où ils se sont retrouvés seuls 4 jours et obligés de gérer , présence d'argent, mallette, clés .....et le sentiment de ne pas être très à l'aise avec tout ça. C'est cependant une des singularités de notre fonctionnement en auto-gestion et de notre signature.

Puis à La grande Motte obligés de constater que sur l'emplacement voisin circulaient jusqu' 5 personnes quand 1 seule était déclarée au tableau de présence. Que faire ? « ***Comment peut-on contrôler le nombre de campeurs sur un emplacement ?*** ».

C'est l'affaire de tous, communiquer, échanger, les questionner sur l'oubli possible d'avoir inscrit, déclaré ses invités, si cela doit virer au conflit, ces gens n'ont rien à faire parmi nous ! Sur certains camps, présence d'un trésorier salarié qu'il suffit de prévenir et qui vérifiera.

\*B.Bonnet, président de l'association des retraités nous fait un retour sur le séjour 2024 à Mesquer 80 participants, contrat rempli et belle réussite une fois de plus. Juin 2025 les 3 semaines se dérouleront à Sciez, les 6 RM sont déjà retenues ! En perspective, Chamonix, Annecy, Evian, Abondance, Genève...beau programme même si les partenariats sur place ne sont pas faciles et la logistique délicate compte tenu de la hausse des coûts. Pour rappel, chacun peut y participer à sa guise, à la carte sans aucune obligation.

Merci à tous pour votre participation active et votre enthousiasme.

Nous nous séparons après un p'tit apéro.

Mireille Robillard secrétaire